

Metz, le 14 novembre 2024

Prix Territoria 2024 : La Moselle primée

Dans le cadre de la remise de trophées qui s'est tenue le mercredi 13 novembre à l'Assemblée nationale, sous la présidence de Madame Françoise Gatel, ministre déléguée auprès de la ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat, le Département de la Moselle a reçu le Prix spécial « Fraternité ». Le Prix Territoria 2024 est une distinction annuelle décernée en France, visant à valoriser les innovations des collectivités locales dans divers domaines de l'action publique.

Le Prix Territoria

Organisé par l'Observatoire Territoria, ce prix s'adresse aux collectivités qui innovent dans leurs services aux citoyens, notamment en matière de gouvernance, d'environnement, de transition numérique et de qualité de vie. Les projets sélectionnés sont évalués selon trois critères principaux : l'innovation, l'aptitude à être reprises par d'autres collectivités, la bonne utilisation des deniers publics.

Cette année, le jury du Prix TERRITORIA 2024 a distingué 53 lauréats en décernant 18 TERRITORIA Or, 19 TERRITORIA Argent, 15 TERRITORIA Bronze et 1 TERRITORIA Fraternité

Le prix spécial fraternité

Le Prix Fraternité Territoria, intégré au Prix Territoria depuis plusieurs années, récompense une initiative exemplaire qui incarne les valeurs de solidarité et de fraternité au sein des collectivités françaises. Cette distinction spéciale souligne des projets favorisant le lien social et l'inclusion au bénéfice des habitants, et qui peuvent servir de modèles pour d'autres collectivités.



En présence de madame Christelle LORIA-MANCK, Conseillère Départementale et de monsieur Romuald SAUCEY, Directeur de l'Insertion et de l'Habitat.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parrainé par Bleu Blanc Zèbre*, le Département de la Moselle a obtenu ce prix pour « RELAI : Remobilisation vers l'Emploi via les Associations Intermédiaires »

Le dispositif RELAI puise ses origines dans l'action « Insertion via l'agriculture » impulsée en 2018 en réponse aux difficultés des exploitants agricoles à recruter et à financer la main d'œuvre. Ce dispositif permettait l'embauche de personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) sans reste à charge et avec un minimum de contraintes administratives pour les exploitants.

Depuis 2019, le dispositif RELAI est porté par l'Union Départementale des Associations Intermédiaires de Moselle (UDAIM) qui fédère dans ce cadre les 10 Associations Intermédiaires (AI) du département. Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), les AI pratiquent la mise à disposition de personnel, doublée d'un accompagnement sur les difficultés d'ordre social.

Aujourd'hui, en plus des exploitations agricoles, RELAI est ouvert aux Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), collectivités, associations, bailleurs sociaux ainsi qu'au secteur marchand.

En 2023, RELAI a permis 299 mises à disposition au sein de 205 structures utilisatrices différentes. Sur les 256 sorties du dispositif enregistrées au 31/12/2023, 52 %, ou 132 personnes, représentent des sorties vers l'emploi.

La force du dispositif réside dans un travail partenarial de proximité entre l'UDAIM, les AI et les équipes du Département, dans une logique gagnant-gagnant. L'accompagnement des salariés par les AI favorise la levée des freins et le travail sur le projet professionnel. Les structures utilisatrices peuvent capter et tester des profils pour pourvoir les postes vacants. Le dispositif permet aux AI d'augmenter leur chiffre d'affaires et de développer leur portefeuille de clients et de salariés.

** Bleu Blanc Zèbre est une association créée en 2014 qui place au cœur de son action la coopération inter-acteurs (associations, entreprises, acteurs publics et citoyens) afin de résoudre les fractures sociales et environnementales.*